



RECTORAT
LE RECTEUR

Dakar, le 01 AVR 2020

**DEMANDES D'EQUIVALENCE EN VUE D'UNE
ADMISSION POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2020/2021**

Les dépôts des dossiers de demandes d'équivalence en vue d'une admission à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar pour l'année académique 2020/2021 débuteront le 01 avril et se poursuivront jusqu'au 30 septembre 2020 à 13 heures délai de rigueur.

Pièces à fournir :

- 01 lettre de transmission de l'Ambassadeur, du Consul ou du Ministre des Affaires étrangères pour les dossiers des demandeurs non sénégalais, adressée à M. le Recteur ;
- 02 demande d'équivalence en vue d'une admission adressée à M. le Recteur ;
- 03 photocopies légalisées par la Police, la Gendarmerie ou la représentation diplomatique de tous les diplômes et relevés de notes du Baccalauréat jusqu'au dernier diplôme pour lequel l'équivalence est sollicitée ;
- 04 documents traduits par un traducteur assermenté, un agent diplomatique ou un membre qualifié du personnel enseignant de l'Université pour ceux délivrés dans une langue autre que le Français ;
- 05 la photocopie légalisée de la carte d'identité nationale ou du Passeport ;
- 06 une lettre signée par le demandeur autorisant l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar à vérifier les documents auprès des Etablissements qui les ont délivrés ;
- 07 curriculum vitae.

NB :

- les pièces à fournir doivent être en double sauf pour la lettre de transmission du dossier.
- la procédure d'équivalence ne concerne que les candidats diplômés d'Etablissements autres que l'UCAD.
- Ceux qui souhaitent s'inscrire en Master ou en Doctorat sont autorisés à déposer leur dossier incomplet sous réserve de la présentation du dernier diplôme (Licence ou Master) ainsi que des relevés de notes y afférents au plus tard le 31 octobre 2020.
- tout dossier incomplet sera classé sans suite et aucune convocation ne sera envoyée.
- Les dossiers sont reçus au bureau du courrier du Rectorat ou envoyés à la boîte postale du Rectorat n°5005 Dakar-Fann.

Le Recteur
Président de l'Assemblée
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
le Professeur
Ibrahima Thioub